



LYCEE MONTESQUIEU

B.P. 20084 - 4 & 5 Place Longchamps

33029 BORDEAUX FONDAUDEGE

Téléphone : 05.57.87.41.60 – Télécopie : 05.57.87.21.49

Courriel : ce.0330022v@ac-bordeaux.fr

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES DE SECONDE – RENTRÉE 2020

FICHE RÉCAPITULATIVE DES PIÈCES À FOURNIR

Après avoir complété le dossier d'inscription en ligne, il est nécessaire de fournir les pièces suivantes (comme indiqué à la fin de la procédure d'inscription) :

1. Documents à déposer au lycée (entrée 4 rue Laroche) aux dates suivantes :

- **jeudi 2 juillet 2020 entre 14 h et 17 h ;**
- **vendredi 3 juillet 2020 entre 14 h et 17 h ;**
- **lundi 6 juillet 2020 entre 9 h et 16 h ;**
- **mardi 7 juillet 2020 entre 9 h et 16 h ;**
- **mercredi 8 juillet 2020 entre 9 h et 16 h.**

- Photocopie du bulletin du 2^e trimestre de l'année de troisième
- Relevé d'identité bancaire (pour le remboursement éventuel d'excédents de demi-pension, de voyages et sorties)
- Mandat de prélèvement SEPA pour la demi-pension (ci-joint)
- Cotisation (si souhaitée) d'adhésion à l'association culturelle des élèves (ACELM) : chèque de 15 Euros à l'ordre de l'ACELM

2. Documents à remplir en ligne :

- Fiche d'urgence 2^{de} à l'attention de l'infirmière du lycée (lien ci-après) :
www.lycee-montesquieu.fr/etablissement/formulaires/fiche-d-urgence-seconde
- Renseignements pour la bourse aux livres 2^{de} (lien ci-après) :
www.lycee-montesquieu.fr/etablissement/formulaires/bourse-aux-livres-seconde

3. Documents à fournir à la rentrée scolaire :

- Exeat du collège d'origine (obligatoire pour confirmer l'inscription à la demi-pension)
- Photocopie du livret de famille ou de la fiche familiale d'état civil
- Photocopie du jugement de divorce pour les parents séparés ou divorcés
- Imprimé de demande d'inscription à la demi-pension (choix de l'abonnement forfaitaire)
- Cotisation pour les enseignements théâtre et cinéma-audiovisuel (chèque d'un montant communiqué à la rentrée scolaire)

Il est **impérativement** signalé aux parents qu'ils doivent tenir le lycée informé **par écrit** de tout changement (courriel, adresse, téléphone, situation familiale, etc.).

NB : Si votre enfant choisit un enseignement optionnel, ce choix l'engage jusqu'à la fin de l'année scolaire.

L'inscription d'un élève **n'est définitive** que lorsque l'administration du lycée est en possession de son **dossier complet**.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : Créance Demi-Pension/Internat/Autres.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez LYCEE GENERAL MONTESQUIEU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE GENERAL MONTESQUIEU.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR 63 ESD 478832

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom : LYCEE GENERAL MONTESQUIEU

Adresse : 4 et 5 Place Longchamps
BP 20084

Code postal : 33029

Ville : BORDEAUX FONDAUDEGE

Pays : FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|--|

| | | | |
|--|--|--|---|
| | | | (|
|--|--|--|---|

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Paiement ponctuel

Signé à :

Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MEME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE de votre compte courant (au format IBAN BIC)**Rappel :**

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE GENERAL MONTESQUIEU. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec LYCEE GENERAL MONTESQUIEU.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.